

# Régime général de l'obligation approfondi

## Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEgR02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html>

## Présentation

Ce cours, qui s'inscrit dans le prolongement du cours de régime général de l'obligation dispensé durant le cursus antérieur, est l'occasion d'approfondir l'étude des mécanismes utiles à la pratique de la gestion de patrimoine : terme, condition, cession de créance, subrogation, obligations plurales, etc.

## Objectifs

maîtriser les mécanismes civils qui sont au cœur de la création, de la transmission et de l'extinction des créances

## Évaluation

Contrôle continu

## Pré-requis nécessaires

aucun pré-requis nécessaire mais avoir suivi le cours de régime général des obligations est préférable. A défaut, prévoir une mise à jour

## Contact(s)

### > Marc Pichard

Responsable Formation initiale  
mp@parisnanterre.fr

### > Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale  
odeshayes@parisnanterre.fr